



REPRISE DE CONCESSIONS EN ETAT D' ABANDON

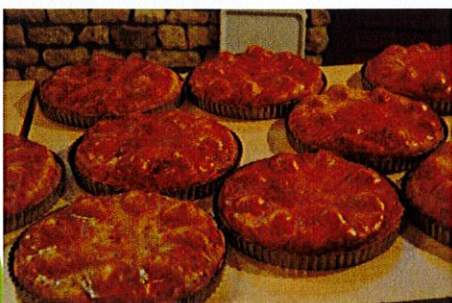
Depuis le 19 avril, sur la porte du cimetière et à la mairie était annoncé la date du 1^{er} PV de constatation qui a eu lieu le 21 mai et ce afin de prévenir les éventuels héritiers.

Ce PV dresse la liste des concessions en état d'abandon avec les caractéristiques précises de l'état dans lesquelles elles sont.

Il est affiché depuis le 24 mai au cimetière et à la mairie pour une période d'un mois. Il sera de nouveau affiché deux fois 30 jours avec un intervalle de 15 jours, soit jusqu'au 24 septembre.

Ensuite s'écoule une période de 3 ans avant la reprise définitive, pendant laquelle il peut y avoir des travaux sur les concessions qui entraîneraient automatiquement l'arrêt de la procédure.

A l'issue de ce délai, un nouveau PV est dressé avec la même procédure que précédemment et un mois après la fin de toutes les publications, le Maire peut saisir le Conseil municipal pour que celui-ci se prononce sur la reprise. En cas d'avis favorable, le Maire prend alors un arrêté.



Des pratiques sportives oui mais dans les espaces adaptés !



Il y a toujours un âge où l'on brave les interdits, où l'on défie les règles de sécurité...

C'est ainsi que depuis quelques semaines, un groupe d'adolescents flirte avec le danger prenant la rue pour terrain de jeu. Après l'accident récent de l'un des leurs et les recommandations qui peuvent leur être faites pour leur rappeler qu'il en va de leur sécurité... peut-être de leur vie, gageons que la raison l'emportera.

Les élus en profitent pour rappeler également que l'espace de jeux du Relais Petite Enfance est réservé aux 0-3 ans. La pratique de roller n'est pas autorisée dans cet espace.

Un beau final pour la « Bague d'Influence »

Dimanche 16 juin, beaucoup de monde à La Futaie. Le repas traditionnel de la Tourtière accueillait de nombreux convives, plus d'une centaine, venus apprécier notre plat traditionnel gélasien, un incontournable...

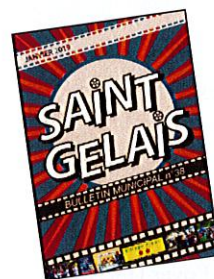
A la suite, la Compagnie Azimuts, venue de Lorraine, à l'invitation de la Communauté d'Agglomération et de la commune de Saint-Gelais, dans le cadre du Festival de la 5^{ème} Saison, nous a appris à faire son propre plat traditionnel, la quiche, en déclamant des alexandrins... désopilant !

Enfin, les joueurs de la Bague d'Influence, 4^{ème} édition cette année, s'étaient donné rendez-vous, pour une épreuve finale dans les rues de Saint-Gelais, avant que les organisateurs ne dévoilent les résultats de ce grand jeu de piste qui a duré un mois entre le 11 mai et le 10 juin, et a permis à ses participants de fouiller le territoire des sept communes du pôle Nord de la Communauté d'Agglomération, à la découverte de son patrimoine, de ses traditions, de ses personnages, de sa géographie.

Le trophée a été remporté pour la deuxième fois par Anita GIROIRE, de Saint-Rémy.

La jonction de ces trois manifestations a été un grand succès.

Trophées 2019 organisés par l'ADM79



Avec une distribution décalée à début mars, le bulletin annuel de la commune de Saint-Gelais s'est fait un peu désirer en ce début d'année 😊 !

Pour autant, vous avez été plusieurs à féliciter le travail des élus et il semblerait que vous ne vous y êtes pas trompés ! Dans le plus grand secret, M le Maire avait inscrit ce bulletin aux trophées 2019 du meilleur bulletin communal organisés par l'ADM79 le 12 juin dernier.

Résultats sur 62 communes participantes :

Catégorie 1, jusqu'à 500 habitants

Lauréat : Saint-Maixent-de-Beugné.

Coup de cœur : Amailloux.

Catégorie 2, de 501 à 1 000 habitants

Lauréat : Moutiers-sous-Chantemerle.

Coup de cœur : La Ferrière-en-Parthenay.

Catégorie 3, de 1 001 à 5 000 habitants

Lauréat : Moncoutant.

Coup de cœur : Saint-Gelais.

Catégorie 4, plus de 5 000 habitants et intercommunalités

Lauréate : Communauté d'Agglomération du Niortais.

Coup de cœur : Communauté de Communes du Thouarsais.

L'union fait la force

A l'occasion de la grande manifestation des 1000 débutants, qui s'est tenue au stade d'Echiré le 15 juin dernier, l'ADOT79 et l'Amicale de la boucle de la Sèvre ont décidé de s'unir et ainsi être présents tout au long de cette journée.

L'objectif de leur action était d'informer et sensibiliser les jeunes enfants et leur famille sur les initiatives solidarité telles que le don du sang et le don d'organes et de les amener à échanger et s'exprimer aussi bien dans leur famille, avec leurs copains et pourquoi pas au sein de leur club de football respectif sur des gestes de générosité, incontournables dans la vie d'un citoyen.



Les deux associations se réjouissent de cette journée qui s'est traduite par plusieurs promesses de dons.



A quoi bon bouger, quand on peut voyager si magnifiquement dans une chaise ? (A rebours, 1884, de Joris-Karl Huysmans)

Après plus de 40 ans de passion, et 23 ans à son compte, Lionel Geneix prend sa retraite ce 30 juin 2019.

Il a commencé comme apprenti menuisier en bâtiment, pour se spécialiser "sur le tas" dans les chaises. En 1996, il décide de s'installer à son compte dans notre village et n'aura de cesse pendant toutes ces années de partager et de faire connaître ce métier d'art pour lequel la fabrication artisanale se fait de plus en plus rare. Preuve en est : il n'y aura plus de chaisier en Deux-Sèvres suite à son départ.

La municipalité, dont la commission vie économique notamment, tenait à le remercier pour sa participation fidèle à nos marchés et sa bonne humeur légendaire.

Bonne retraite à Mme Lucas, pilier de la garderie pendant 34 années

Ce jeudi 14 juin, élus et employés municipaux ont répondu présent à l'invitation de M le Maire pour marquer le départ en retraite de Micheline, que des générations d'enfants gélasiens ont toujours appelé Mme Lucas.

Employée municipale depuis 34 ans, elle ne compte pas en effet le nombre d'enfants qu'elle a vu grandir. Elle va désormais profiter pleinement de son conjoint à la retraite également depuis un an, ses filles et ses petits-enfants. Et lorsqu'on lui demande quels sont ses projets, elle envisage déjà un voyage en famille sous le soleil d'outre-mer.

Le remplacement de Mme Lucas sera effectif à la rentrée 2019.





Agence postale

Votre agence postale restera ouverte tout l'été.

Les horaires :

- 15h-18h du lundi au vendredi
- 10h-12h, le samedi matin.

Cours de gym Seniors à la rentrée

A nouveau, le Club de Gymnastique Actigym Echiré-St Maxire veut proposer aux habitant(e)s de notre commune un cours Séniors à partir du jeudi 5 septembre 2019, tous les jeudis, de 11h à 12h, dans la salle Agrippa d'Aubigné et qui seront assurées par une animatrice diplômée et formée par la FFEPGV (Michèle). Cette gymnastique douce est adaptée aux personnes souhaitant maintenir une souplesse de leur corps et plus largement un mieux-être global. Aucune contre-indication dans la pratique, aucun esprit de compétition, seulement de la convivialité... Venez donc nombreux découvrir cette nouvelle activité ; 2 cours d'essai gratuits vous permettront de vous familiariser avec cette pratique. Des informations complémentaires pourront vous être fournies lors du Forum des Associations du 7 septembre prochain.

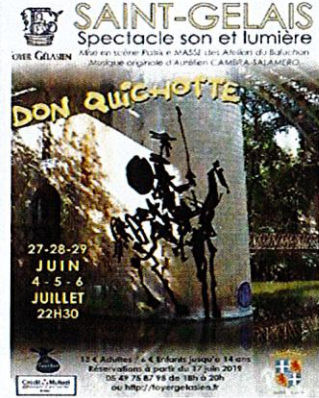
Forum des associations le 7 septembre

Mis en place en 2015 à Saint-Gelais par la municipalité, le Forum des Associations, vitrine des activités culturelles, sportives, artistiques ou de loisirs, se tiendra cette année samedi 7 septembre, de 13h à 19h dans la salle des Sports d'Echiré (entrée gratuite). Echiré et Saint Gelais ayant des associations en commun, il est vite apparu nécessaire de faire ce forum annuel en alternance sur une commune puis sur l'autre. Le forum, représentatif d'une vie associative très importante sur les 2 communes est un moment fort de convivialité et d'échange... et s'étend cette année aux associations de Saint-Maxire.

Sortir à Saint-Gelais

JUILLET

- ♦ **Vendredi 5 juillet, 20h30 à l'église** : concert gratuit des Eurochestries. Cf. page 1.



- ♦ **4,5 et 6 juillet, 22h, à la passerelle de Chalusson** : 2^{ème} week-end du spectacle son et lumière du Foyer Gélasien « Dans les pas de Don Quichotte », mise en scène par Patrice Massé des Ateliers du Baluchon. Réservation au 0549758798. 13€ pour les adultes et 6 € pour les enfants.

- ♦ **Samedi 13 juillet, 22h, à Saint-Gelais** : feu d'artifice suivi du bal traditionnel à la prairie de La Futaie.

- ♦ **Dimanche 14 juillet, 12h, prairie de la Futaie** : pique-nique tiré du panier. Pain et apéritif offerts par la municipalité. Barbecue à disposition.



- ♦ **Samedi 20 juillet, 14h, prairie de La Futaie** : sortie nature avec Deux-Sèvres Nature Environnement « Découverte de la flore des rivières ». Gratuit

Cette balade au fil des méandres de la Sèvre Niortaise sera l'occasion de découvrir quelques plantes des rivières. Prévoir des vêtements et chaussures adaptés. Animation financée dans le cadre du plan d'action Trame verte et bleue.

Contact : DSNE, R. Augé, 05 49 73 37 36 ou 06 40 67 71 60 ou roxanne.auge@dsne.org

SEPTEMBRE

- ♦ **Jeudi 5 septembre, 20h30 (sous réserve)** : reprise du cinéma à l'espace Agrippa d'Aubigné organisé par le Foyer Gélasien en collaboration avec le CRPC. Pour toute info, consulter le site <http://foyergelasien.fr/cinema>.

- ♦ **Jeudi 5 septembre, 12h, prairie de la Futaie** : pique-nique tiré du panier de l'UNC-AFN

- ♦ **Samedi 7 septembre, de 13h à 19h** : forum de la vie associative de St-Gelais, Echiré et Saint-Maxire. A la salle des sports d'Echiré. Gratuit.

Journées du Patrimoine

- ♦ **Samedi 21 septembre, de 10h à 19h** : circuit pédestre de découverte du patrimoine local « Sur les traces du passé protestant de Saint-Gelais ». Départ 14h devant la mairie. Gratuit.

- ♦ **Dimanche 22 septembre, 9h30** : le retour des Bottes de 7 lieux. Nouvelles aventures, nouvelles découvertes, venez nombreux découvrir les surprises qui vous attendent tout au long du parcours grandeur nature sur les 7 communes du territoire nord de la communauté d'agglomération ! Départ de Villiers en Plaine à 9h30, pique-nique à Saint-Maxire et final à Germond-Rouvre avec un spectacle de magie.

Gé l'info - Lettre trimestrielle d'information municipale.
Responsable de la publication : Bruno JUGE, maire.
Réalisation : Commission municipale communication.
Les informations associatives sont sous la seule responsabilité des associations.



SAINT GELAIS

MAIRIE
320 rue des Herpens
79410 SAINT-GELAIS
www.saintgelais.fr

Mémo

Prochain conseil

Mardi 25 septembre

Chacun est invité à assister au conseil municipal en auditeur libre.

A noter pour l'été

Durant l'été, pas de permanence physique le samedi de 10h à 12h mais en cas de nécessité, un adjoint d'astreinte reste joignable chaque week-end sur le numéro de la mairie : 05 49 75 00 78.

Pour tout dossier complexe, il est préférable de venir en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat :

du lundi au vendredi
13h30 à 17h30.
jeudi de 8h30 à 12h15

A noter

Vous rencontrez une problématique particulière, vous pouvez obtenir une entrevue avec M le Maire. Les adjoints sont également prêts à vous répondre, chacun dans leurs domaines d'attribution. Dans tous les cas, merci de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Sommaire

- Reprise de concessions
- Pratiques sportives en sécurité
- Retour sur les festivités du 16 juin
- Départs en retraite
- Le bulletin récompensé
- L'union fait la force
- Agenda des sorties

Gé l'info

Lettre d'informations municipale - juin 2019



13 JUILLET 2019 **ST-GELAIS**
FEU D'ARTIFICE & BAL

Rendez-vous à la Prairie de la Futaie pour le feu d'artifice suivi de son traditionnel bal organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers, en collaboration avec la municipalité d'Echiré.



INVITATION GÉLASIENNE AU PIQUE-NIQUE DU 14 JUILLET

Vous êtes invité(e)s à apporter votre panier au pique-nique citoyen du 14 juillet qui a lieu à la Prairie de la Futaie. Les tables et bancs seront installées pour 12h00. L'apéritif et le pain vous seront offerts par la municipalité et le barbecue sera à disposition de toutes les personnes désireuses de déguster leurs grillades. Et pour poursuivre cet après-midi dans la joie et la bonne humeur, n'oubliez pas vos palets, boules de pétanque, mölkky ou autres jeux de tables.



Eurochestries
Deux-Sèvres
du 4 au 12 juillet



L'ÉGLISE DE SAINT-GELAIS REÇOIT LE VENDREDI 5 JUILLET, À 20H30

La municipalité s'est de nouveau inscrite au festival des Eurochestries. Et dans l'église, cette année, résonnera le talent des jeunes musiciens espagnols de l'orchestre symphonique du Jove Orchestra de Figueras, qui viendront sublimer la musique, et nous enchanter. Et c'est gratuit...

